



## Communiqué de presse

72/23

Montreuil, le 31 juillet 2023

### Plan de sauvegarde ORPEA : le vote favorable de la CGT n'est pas un blanc-seing

Le Tribunal de Nanterre, en validant le 24 juillet le plan de sauvegarde présenté par le groupe ORPEA, permet d'assurer la pérennité des activités d'un des plus gros gestionnaire de maisons de retraites et centres de soins du secteur privé lucratif, en effaçant près de 60% de la dette nette de l'entreprise.

Les élu.e.s CGT ont donné un avis favorable au plan de sauvegarde, malgré le passé scandaleux du groupe, critiquable et probablement condamnable à plus d'un titre. Pour la CGT, cette solution garantit le maintien de l'emploi des 28 000 salarié.e.s que compte le groupe en France, et tous ceux qui sont concernés en Europe, tout en assurant la continuité des structures accueillant les résident.e.s. Ce sont là les principaux motifs de notre vote favorable pour ce plan de sauvegarde qui est une nationalisation qui ne dit pas son nom.

Ainsi, si l'Etat arrive en force via le groupement d'actionnaires mené par la Caisse des Dépôts (MAIF, CNP Assurances et la MACSF) qui devrait prendre 50,2 % du capital, il n'en demeure pas moins que le groupe ORPEA reste un acteur majeur inscrit dans une logique de marchandisation de la santé et de la gestion du grand-âge, avec tous les errements rendus publics découlant d'un seul objectif : la rentabilité d'abord. Pour la CGT, la santé comme la prise en charge de nos aîné.e.s doivent sortir du secteur marchand !

Si le directeur général d'ORPEA Laurent Guillot indique que l'important est d'abord de restaurer la qualité\*, il ne voit pas d'opposition entre rentabilité et qualité... La CGT l'invite à (re)lire "Les fossoyeurs" de Victor Castanet, qui démontre comment la logique de rentabilité conduit inévitablement à maltraiter résident.e.s comme salarié.e.s, en plus de détourner l'argent public dédié au bien être des résident.e.s.

Le scandale ORPEA doit servir d'exemple pour mettre en œuvre des mesures de contrôles fiables et fréquents par les pouvoirs publics. Et doit également éclairer les pouvoirs publics sur le débat à mener avec tous les acteurs du secteur pour mettre fin à ces groupes privés tout en initiant le déploiement vers le secteur public ou non lucratif.

En qualité de première organisation syndicale représentative du groupe, la CGT avec ses élu.e.s restera extrêmement vigilante sur les problématiques de paiement des salaires qui perdurent et qui sont la cause de bien des problèmes pour les personnels qui les subissent.

Nous suivrons également pas à pas la mise en place du plan de refondation dans l'intérêt de tou.te.s les salarié.e.s du groupe, y compris le siège, et ne manquerons pas d'exprimer nos observations sur sa mise en œuvre.

Notre organisation va également suivre avec la plus grande attention toutes les étapes judiciaires à venir car la justice doit faire toute la lumière sur les responsabilités de multiples dirigeants et autres acteurs.

Pour la CGT, le bien être des résident.e.s et les bonnes conditions de travail des salarié.e.s sont les préoccupations majeures de notre engagement au quotidien, nous saurons le rappeler à chaque fois que cela s'avèrera nécessaire.

(\*Laurent Guillot dans Le Monde du 24/07/23. « Je ne vois pas d'opposition entre rentabilité et qualité », a ajouté le dirigeant, pour qui l'important est d'abord de restaurer la qualité – « la rentabilité viendra ensuite ».)